

VISIO - Prévenir les conflits d'intérêts

T00133ETPC

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

Comprendre les risques de corruption et les sanctions associées
Identifier les situations de conflits d'intérêts et adopter les bons réflexes
Mettre en place des outils internes pour sécuriser la prise de décision
Renforcer la transparence dans la gestion locale

Public Visé

Élus décisionnaires, membres des commissions d'appel d'offres

Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Comprendre les risques de corruption et les sanctions associées
Identifier les situations de conflits d'intérêts et adopter les bons réflexes
Mettre en place des outils internes pour sécuriser la prise de décision
Renforcer la transparence dans la gestion locale

Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers collaboratifs, analyse d'affaires locales, support juridique synthétique

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque demie journée est séquentiée en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- 1. Définir les situations à risque
 - Corruption, favoritisme, prise illégale d'intérêts
- 2. Identifier et prévenir les conflits d'intérêts
 - Exemples concrets : attribution de marchés, subventions, recrutements
- 3. Outils et bonnes pratiques
 - Déclarations d'intérêts, référent déontologue, chartes locales
- 4. Études de cas
 - Décisions annulées, jurisprudences marquantes, retours d'expérience

Qualification Intervenant.e.s

Un expert de l'éthique publique et de la prévention des risques.
Formation animée par un professionnel confirmé des collectivités, spécialiste de la déontologie, de la prévention des conflits d'intérêts et des risques d'atteinte à la probité.
Il propose une approche claire, opérationnelle et sécurisante, appuyée sur des situations concrètes et les obligations applicables aux acteurs publics.

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

Cette formation préservera la confiance des citoyens et aidera à instaurer une culture de la transparence et de la prévention des dérives. Elle protégera autant l'élu que la collectivité.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-**Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-**Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.30 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org